

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 31 juillet 1871

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 juillet 1871](#)

Lieu de rédaction Bellevue, Meudon (Hauts-de-Seine)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

Résumé Sur les formatrices et le système de moulage mécanique de l'usine du Familistère de Guise. Godin indique qu'il a répondu la veille à la lettre d'Armand [Grebel ?]. Il indique à Alphonse Grebel qu'il a envoyé Perrin auprès d'Émile pour diriger tous les travaux de construction de l'usine et du Familistère, en remplacement de Landais, y compris les travaux dont il avait la surveillance. Godin le prévient que ce ne doit pas être la cause d'un conflit d'attributions. Le postscriptum est relatif aux modèles d'une série de casseroles faits par Barbet et sur le travail de Louis Edmond.

### Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Brevets d'invention](#), [Conflit](#), [Construction](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Barbet \[monsieur\]](#)
- [Edmond, Louis](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Landais \[monsieur\]](#)
- [Perrin \[monsieur\]](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation6 p. (109r, 110r, 111v, 112v, 113r, 114v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Belleme 31 Juillet 71 ..

Cher Monsieur Grebel

J'ai répondu hier à M.  
 Demandant au sujet des notes qu'il  
 m'avait écrites. Je n'ai pas besoin  
 de me justifier aujourd'hui. Quant  
 aux objections que personnellement vous  
 m'avez faites, je ne vois pas comment nous de  
 difficultés à couler plusieurs pièces dans un  
 même chassis. Quant à l'uniformité de  
 l'alliage, elle serait obtenue si l'on arrivait  
 à mettre sur une même couche que le  
 même métal. Les pièces auraient ainsi  
 de même poids et la même hauteur. Les  
 chaudières devant s'élever au moyen de grues,  
 par des tourillons qu'ils doivent porter de  
 cinq à six mètres, l'appareil pourra facilement  
 exécuter son travail comme le moulleur com-  
 mune. La machine mécanique doit faire  
 tous les efforts que le moulleur est tenu d'accom-  
 plir aujourd'hui.

Après y avoir pensé, je persiste à croire  
 que ces grues simples comme celles que l'on  
 a construites pour le magasin, c'est ce qu'il

y a de mieux à faire pour les premiers  
 essais de moulage de ces grands chassis.  
 Il faut que ces grues prennent le  
 chassis sur la table, le transportant à un  
 poste en arrière du mouleur, pour que  
 l'ouvrier puisse voir et réparer son moule  
 sans se baisser. Il faut ensuite qu'après avoir  
 mis le moule en place pour la couche de noir,  
 la grue puisse le reprendre de nouveau et  
 aller déposer à la place où l'on veut le mettre  
 sur l'aire de la fonderie. Cette place serait  
 naturellement le wagon sur rail, s'il devenait  
 possible de transporter les moules sans incon-  
 vénient auprès des cubilots.

Vous aurez pu remarquer que je m'étais  
 trompé en indiquant au crayon une partie à  
 renforcer au point du repère du dessin de formatrice  
 de casserole que vous m'avez envoyé. Ce qu'il faut  
 faire pour que les formatrices ne soient pas ébran-  
 lées, c'est de rendre le repère plus incliné que  
 ce que le dessin dessine. J'ai trouvé que ce dessin  
 présentait dans des conditions pratiques d'entretien  
 main cela tient à ce que les côtés de la casserole sont  
 joints. Il serait beaucoup plus difficile sans doute de  
 faire ces formatrices pour des marmites presque  
 carrées, puisqu'alors la formatrice n'aura  
 sur les côtés qu'une épaisseur égale à peu près  
 à celle du modèle, et comme la plaque de la  
 formatrice est beaucoup plus épaisse, je suis  
 préoccupé de savoir quel effet la retraite pro-  
 duirait sur ces modèles.

Si les formatrices à double face réussissent,

elles introduiraient une économie importante dans la construction du matériel, c'est pourquoi, malgré les difficultés apparentes de ce système, je desirais beaucoup en voir faire le plus vite possible l'expérience complète sur les vases creux et sur les pièces plates.

Nous n'aurez pas perdu de vue que ces formatrices peuvent se faire pour aller dans les chassis que nous avez construits. Il suffit pour cela de placer le chassis modèle dans un plus grand chassis et de couler la formatrice sur le gabarit même du modèle de chassis, en mettant des noyaux en terre pour ménager les trous dans les oreilles de la formatrice.

Je profite de cette lettre pour vous informer que ~~probablement~~ M. Perrin, nouvel employé, est envoyé par moi à M. Emile pour prendre la surveillance et la direction de tous les travaux de construction de l'usine et du Familistère, auxquels M. Landaus avait commencé à être attaché. Je crois d'autant plus nécessaire de vous parler de cela que les habitudes trop innées des conflits d'attribution se maintiennent dans l'usine. Je voudrais faire tout au monde que chacun comprenne toute l'importance qui s'attache à ne s'occuper que du bien du service, et non à des compétitions entre personnes. Je ne sais encore ce dont M. Perrin sera capable, mais des attributions, s'il en avait la capacité, viendraient naturellement vous enlever la surveillance d'une certaine de la

partie des travaux qui dans les divers  
ateliers de l'usine ont rapport aux constructions  
mêmes. Il serait donc nécessaire de nous pré-  
occuper de la manière dont la division de ces tra-  
voux pourrait se faire à la menuiserie, au  
matériel, etc... pour que l'employé aux cons-  
tructions puisse même lui-même l'exécution  
des choses dont il a besoin, afin d'éviter les con-  
tours et les retards qui très-souvent aug-  
mentent considérablement les dépenses d'exécu-  
tion, et puis surtout aussi, pour que les respon-  
sabilités personnelles de chaque employé soient  
parfaitement définies. C'est là une chose sur  
laquelle je vais appeler l'attention la plus  
sérieuse du conseil, et que je n'abandonnerai  
que quand j'en aurai trouvé la solution pour  
toutes les fonctions de l'usine et du Familistère.

Je vous parle dès maintenant de ceci pour  
vous faire comprendre combien je compte sur vous  
et sur votre concours pour atteindre à ce but.  
Car pour cela, vous devrez pouvoir abandonner et  
reprendre au besoin telles attributions sans  
importance personnelle.

Veillez agréer l'assurance de mes  
meilleurs sentiments

Le 20 Juin 1848  
P. P. P.

Néanmoins à votre post-scriptum,  
 je crois comme vous qu'il doit être possible  
 de faire les modèles de formatrice en  
 plâtre, mais l'étalon en composition  
 une fois bien établi est un type qui a  
 la mérite de toujours rester à l'établis-  
 sement. Je crois que si M. Barbet avait  
 commencé la série des cassettes qu'il a  
 faites en dormant au n° zéro 2 milli-  
 mètres d'épaisseur, et en augmentant à  
 chaque n° d'un dixième de millimètre,  
 il aurait obtenu ainsi une série parfaite-  
 ment réussie, car le dernier numéro  
 aurait eu 2 millimètres d'épaisseur; c'est  
 à peu près celle qu'il lui convenait d'avoir.  
 Je vous engage à lui soumettre cette idée  
 de ma part et à me dire où l'on en est  
 des essais qu'on a dû faire <sup>sur ces cassettes</sup> depuis que  
 le suis allé à Guise.

Au sujet de Louis Dimond, n'est-ce  
 pas à la trop grande quantité de besogne  
 qui lui incombe qu'il faut s'en prendre?  
 Vous semblez le croire vous-même, puis-  
 que vous me dites qu'il est insuffisant à  
 la tâche de moment. Aussi suis-je à  
 la recherche d'un ingénieur court-mètre  
 qui puisse donner à l'usine une somme  
 de direction dont elle a besoin.

J'ai trouvé bon que nous ayons  
en soin de garder tous les originaux  
des brevets, c'est ce qui il faudra  
toujours faire dans l'avenir, si ce  
procès en projet a lieu.